



DIRECTION DE
L'INDUSTRIE DES MINES
ET DE L'ENERGIE DE
NOUVELLE-CALEDONIE

Service Industrie

1^{er} rue Unger
BP 465
98845 NOUMEA CEDEX

Téléphone : 27 02 30

Télécopie : 27 23 45

Le chef de service

à

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SOCIETE
VALE NOUVELLE-CALEDONIE
BP 218 98845 NOUMEA CEDEX

Nouméa, le 29 JUIN 2011

N° CS 11-3160-SI- 1802 DIMENC

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Dossier n° I-SI_150

Réf : Arrêté d'autorisation d'exploiter n°1467-2008/PS du 9 octobre 2008

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le compte-rendu de l'inspection réalisée le 15/06/2011

, sur les lieux des installations exploitées par votre société – commune de MONT DORE, visé par l'arrêté cité en référence.

Lors de l'inspection du 15/06/2011, il a été dressé un certain nombre d'observations au regard des dispositions prévues dans l'arrêté visé précédemment.

Les réponses à ces observations devront être transmises dans les meilleurs délais à l'inspection des installations classées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.

Le Chef du service de l'industrie
Inspecteur des installations classées

Justin PILOTAZ